



Vente terrain acquis avant divorce

Par **MARTINER5828**, le **24/08/2025** à **18:29**

J'ai acheté avec mon ex mari un terrain en 1994 en Corrèze dans un petit village.

Aujourd'hui je souhaite le céder à mes enfants et donc racheter à mon ex sa part car ce terrain est resté en friche.

Je n'ai plus aucun contact avec lui.

Je ne sais pas trop comment procéder.

Merci pour vos conseils

Par **Lingénu**, le **24/08/2025** à **18:36**

Bonjour,

Il faut d'abord que vous repreniez contact avec votre ex-mari pour lui proposer que vous lui achetiez sa part.

Ensuite, s'il refuse le rachat, vous restera la possibilité de faire ordonner judiciairement une vente sur licitation.